

Assurance responsabilité civile entreprise (RCE)

Négocier les clauses des contrats RCE et gérer les sinistres associés

Code
12896

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 880 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Risk managers – Avocats – Responsables des services administratifs, financiers ou assurances

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en

Objectifs pédagogiques

- Décrire les mécanismes de responsabilité civile de l'entreprise (RCE)
- Etablir le contrat d'assurance associé, de sa négociation à sa conclusion
- Gérer le sinistre découlant de la mise en œuvre de la RCE

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Décrire les mécanismes de responsabilité civile de l'entreprise

Expliquer les régimes de responsabilité mettant en cause l'entreprise

- Le principe indemnitaires de l'assurance RC : existence d'un fait dommageable, d'un préjudice et d'un lien de causalité
- La mise en cause de l'entreprise dans le cadre d'une relation contractuelle ou hors contrat
- La responsabilité pour faute de l'entreprise : notions d'obligation de moyens ou de résultat
- La responsabilité du fait d'autrui et des choses
- Le non-cumul des responsabilités
- Les clauses d'exonération ou limitatives de responsabilité
- Panorama de jurisprudence sur le fait générateur de responsabilité

Lister les différentes garanties responsabilité civile offertes

- Identification des risques et politique de transfert des risques
- Les types de garanties : exploitation, après travaux et après livraison, professionnelle
- Les garanties spécifiques
- Les exclusions légales et conventionnelles

situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Établir le contrat d'assurance associé, de sa négociation à sa conclusion

Gérer la phase pré-contractuelle

- Devoir d'information et de conseil de l'assureur
- Focus : les obligations issues de la directive distribution en assurance (DDA 2)
- Négociation des principales clauses du contrat

Déterminer les clauses essentielles du contrat

- Chiffrage du risque : nature, fréquence, impact économique
- Évaluation de la prime et principes de tarification
- Étendue de la garantie : plafonds et franchises
- Durée de la garantie
- Déchéances de garantie
- Aggravation du risque en cours de contrat et renégociation
- Exemples concrets de contrats d'assurance

Gérer le sinistre découlant de la mise en œuvre de la RCE

Réaliser la déclaration de sinistre

- Vérification du sinistre et de sa couverture par l'assurance
- Les relations avec l'assureur
- La déclaration du sinistre : formalisme, délais et prescriptions

Assurer le suivi de la gestion du sinistre par l'assureur

- Les obligations de l'assuré et de l'assureur
- Les relations avec la victime
- L'évaluation du dommage
- L'expertise amiable ou judiciaire
- La subrogation de l'assureur
- La transaction
- L'indemnisation

Mettre en oeuvre les recours nécessaires

- Les recours
- Les effets sur la sinistralité, le calcul des primes et le risque de résiliation pour sinistre
- Exemples concrets de suivi de dossiers de sinistre

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 8-9 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17 Déc. 2026

A DISTANCE

- 8-9 Oct. 2026 – Session Garantie
- 16-17 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

BORDEAUX

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

CHAMBERY

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

GRENOBLE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

LILLE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

LYON

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

MARSEILLE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

NANTES

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

NICE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

NIORT

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

PAU

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

RENNES

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

ROUEN

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

STRASBOURG

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

TOULOUSE

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026

TOURS

- 8-9 Oct. 2026
- 16-17 Déc. 2026